centre d'innovation
et de design
au Grand-Hornu

# UNESCO

**DOSSIER PÉDAGOGIQUE**

5ème - 6ème primaire & 1ère - 2ème secondaire

# SOMMAIRE


LE CID AU GRAND-HORNU pg. 3

UN DOSSIER MODULABLE pg. 4

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ET POURQUOI S'Y INTERESSER ? pg. 5

DÉROULEMENT DU MODULE pg. 6

QUELQUES INFORMATIONS SUR L'UNESCO pg. 8

LA BELGIQUE ET L'UNESCO pg. 11

PISTES À EXPLOITER EN CLASSE pg. 16

LIEN AVEC LES COMPÉTENCES DE L'ENSEIGNEMENT pg. 17

INFOS PRATIQUES pg. 20

# LE CID AU GRAND-HORNU

Le site du Grand-Hornu est une ancienne mine de charbon qui était en activité au XIXe siècle. Aujourd'hui fermés, les anciens bâtiments ont été restaurés afin d'accueillir le CID - centre d'innovation et de design au Grand-Hornu. Cette a.s.b.l. a pour mission la conservation et la promotion de la partie historique du site, classé UNESCO en 2012, mais également la production annuelle de 3 à 4 expositions axées sur le design.

Cour Ovale du Grand-Hornu

© Philippe De Gobert

Site du Grand-Hornu
Vue aérienne

© Globalview

## UN DOSSIER MODULABLE...

Afin de préparer la venue de votre groupe scolaire, le service pédagogique du CID a réalisé pour vous un dossier modulable, à l'image des multiples possibilités offertes par le module *UNESCO*.

Ce dossier pédagogique a pour but d'articuler la visite avec le travail conduit par les enseignants en classe. Décrivant le propos et le parcours du module, il propose des pistes de recherche pour les élèves et des activités à exploiter en classe autour de certaines des thématiques abordées.

## QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ET POURQUOI S'Y INTÉRESSER ?

Les quatre sites miniers wallons du Grand-Hornu (Mons), du Bois-du-Luc (La Louvière), du Bois du Cazier (Charleroi) et de Blegny-Mine (Liège) sont inscrits depuis le 1er juillet 2012 au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ces sites représentent les lieux les mieux conservés de l'exploitation charbonnière en Belgique, du début du XIXe siècle à la seconde moitié du XXe siècle.

Nous proposons au public scolaire une approche pluridisciplinaire d'interprétation du patrimoine par la projection de films et surtout par l'expérimentation personnelle, s'appuyant largement sur une pratique créative et ludique et renvoyant à des questions d'actualité.

Cette initiative a pour objectifs non seulement de sensibiliser les élèves à l'importance de la sauvegarde de leur patrimoine, mais aussi de les aider à comprendre le passé de leur région afin de construire son futur.

Respectant les programmes et les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivant dans les socles de compétences, cette visite sensibilise les enfants au patrimoine qui les entoure. Il s'agit d'une belle opportunité pour le corps enseignant de faire se rencontrer la matière enseignée et sa déclinaison sur le terrain par le biais d'une sortie scolaire.

**Compétences visées :**

— S'ouvrir au monde : arpenter les traces du passé pour s'approprier un lieu et son histoire.
— Agir et exprimer : participer à un débat, écouter des témoignages, observer et analyser un lieu et son architecture.
— Situer un patrimoine dans un contexte historique, culturel et social.
— Comprendre le rôle de l'UNESCO.

## DÉROULEMENT DU MODULE

On définit souvent le patrimoine comme l'héritage du passé, ce avec quoi nous vivons au présent, et la source d'inspiration, d'émerveillement et de jouissance que nous transmettons aux générations futures.

Le dictionnaire définit le patrimoine comme un ensemble de biens que l'on tient par héritage de ses ascendants.

Héritage :

1. Bien acquis ou transmissible par succession...
2. Action d'hériter ; biens héréditaires...
3. Ce qui échoit par voie de succession...
4. Lot ou part d'héritage...

Mais il est aussi défini comme un ensemble de lieux culturels ou naturels que l'on tient à conserver, à pérenniser. Le patrimoine est notre pierre de touche, notre point d'ancrage, de référence pour la compréhension de notre identité, pour l'évolution de notre construction.

**Comment et pourquoi conserver ?**

Depuis quelques années, l'éducation au patrimoine mondial permet aux jeunes de mener une réflexion sur la signification et la valeur de ce qui les entoure, les techniques requises en matière de gestion du patrimoine mondial, les avantages et les dangers du tourisme de masse, la sauvegarde...

Le but poursuivi par ce module est quadruple :

— Faire prendre conscience de ce qu'est le patrimoine, comment l'identifier et repérer les dangers qui le guettent.
— Apprendre comment le protéger, le sauvegarder ou le restaurer.
— Connaître ce qu'est l'UNESCO et son travail.
— Confronter les élèves à leurs responsabilités : citoyenneté et civisme.

**Dans un premier temps,** les élèves sont réunis à l'intérieur. Il leur est proposé de s'exprimer et de définir le patrimoine avec leurs propres mots, leur propre expérience de vie (famille, voyage...). Les enfants découvrent que cette notion, qui de prime abord semble abstraite leur est familière par leur vécu.

Nous les invitons à visionner ensuite le court-métrage « 40 years of World Heritage ». Les élèves décrivent ce qu'ils ont aperçu, reconnaissent les lieux évoqués et expriment leurs ressentis. À l'issue d'une discussion, nous élaborons ensemble une classification du patrimoine : immatériel, matériel et naturel.

Un second court-métrage « World heritage. Danger and success stories » leur présente l'UNESCO, son rôle, ses interventions et les différents dangers qu'encourt le patrimoine. Nous encourageons la prise de parole pour énumérer les actions possibles des enfants pour la préservation du patrimoine et nous les invitons à devenir un « citoyen du monde » en remettant à chacun un *Passeport Patrimoine*.

Dans celui-ci sont répertoriés les 4 sites miniers majeurs de Wallonie inscrits au Patrimoine de l'UNESCO. À chaque visite d'un lieu patrimonial, les enfants pourront faire estampiller ce document et se remémorer, en le feuilletant, les différents monuments visités !

Enfin, l'équipe pédagogique présente les 4 sites miniers majeurs de Wallonie inscrits à l'UNESCO. Nous en évoquons les singularités et la complémentarité pour ensuite nous focaliser sur le site du Grand-Hornu et son histoire.

**Dans un second temps,** cette fois en extérieur, les enfants accompagnés d'un guide du CID, parcourent le Grand-Hornu. Observer, comparer, analyser, questionner, confronter leur permettent d'appliquer leurs nouvelles connaissances sur le patrimoine in situ et d'identifier, à l'aide d'anciennes photos, les évolutions architecturales subies par le charbonnage du Grand-Hornu.

## QUELQUES INFORMATIONS SUR L'UNESCO

L'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale. Son siège se situe à Paris (France). En 2015, elle était composée de 195 membres.

**Mission**
Elle a pour objectifs le maintien de la paix, le respect de la justice, des droits de l'homme et des droits fondamentaux en resserrant la collaboration entre les Nations par l'Education, la Science et la Culture.

**Les 3 grands types de patrimoine mondial**
L'UNESCO est connu depuis 1972 pour la création d'une liste de sauvegarde du patrimoine. Le Comité du patrimoine mondial est créé en 1976 et les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978.
Il est possible de distinguer 3 types de patrimoine :

— Le Patrimoine matériel est constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti...)

— Le Patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et archives (dont audiovisuelles)...

— Le Patrimoine naturel comprend la nature vivante, la nature minérale et fossile (sous forme de richesses faunistiques, floristiques et fongistiques, patrimoine géologique, paléontologique, puits de carbone...) et la nature en tant qu'élément du paysage.

## Critères de sélection pour figurer sur la liste du patrimoine mondial

Les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection.

Critères de sélection :

1. Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

2. Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.

3. Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

4. Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.

5. Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.

6. Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères.

7. Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

8. Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

9. Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

10. Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

## LA BELGIQUE ET L'UNESCO

La Belgique est membre de l'UNESCO depuis le 29 novembre 1946.

Elle compte au total **quatorze sites inscrits** au patrimoine mondial :

— Les Béguinages flamands (1998)
— La Grand-Place de Bruxelles (1998)
— Les quatre ascenseurs du canal du Centre et leur site, La Louvière et Le Roeulx (1998)
— Les Beffrois de Belgique et de France (1999)
— Le centre historique de Bruges (2000)
— La Cathédrale Notre-Dame de Tournai (2000)
— Les Habitations majeures de l'architecte Victor Horta (Bruxelles) (2000)
— Les Minières néolithiques de silex de Spiennes (2000)
— Le Complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus (2005)
— Le Palais Stoclet (2009)
— Les Sites miniers majeurs de Wallonie (2012)
— L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne (2016), avec dans ce dossier la Maison Guiette de Le Corbusier à Anvers
— Forêts primaires de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe (2017), avec dans ce dossier la Forêt de Soignes
— Les grandes villes d'eaux d'Europe dont Spa (2021)

On retrouve également des traditions et événements culturels classés sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité :

— L'Ommegang de Bruxelles (2019)
— La culture de la bière en Belgique (2016)
— La pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke (2013)
— Les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse (2012)
Les 15 marches reconnues sont celles d'Acoz, Biesmerée (Mettet), Florennes, Fosses-la-Ville, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Jumet (Charleroi), Laneffe (Walcourt), Morialmé (Florennes), Silenrieux (Cerfontaine), Tarciennes (Walcourt), Thuin, Thy-le-Château (Walcourt), Villers-deux-Églises (Cerfontaine) et Walcourt.
— Le répertoire du rituel des classes d'âge de Louvain (2011)
— La fauconnerie (dossier international 2010, prolongé en 2012 et 2016)
— Houtem Jaarmarkt, foire annuelle d'hiver et marché aux bestiaux à Houtem-Saint-Liévin (2010)
— Les Krakelingen et le Tonnekensbrand, fête du feu et du pain de la fin de l'hiver à Grammont (2010)
— La procession du Saint-Sang à Bruges (2009)
— Le carnaval de Binche (2008)
— Géants et dragons processionnels de Belgique et de France, dont la Ducasse d'Ath, la Ducasse de Mons, le Meyboom de Bruxelles, l'Ommegang de Malines et le Ros Beiaard de Dendermonde (2008)

Le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde est composé de programmes, projets et activités. Les éléments suivants sont inscrits sur le Registre pour la Belgique :
— La culture du carillon (2014)
— La ludodiversité : la sauvegarde des jeux traditionnels en Flandre (2011)

Les sites miniers majeurs de Wallonie

**Le charbonnage et la cité ouvrière du Grand-Hornu**
Exploitation minière rachetée en 1810, par le Français Henri De Gorge, le site du Grand-Hornu est fondé avec l'aide de l'architecte Bruno Renard dès 1823. Cet ensemble se compose de 450 maisons et des bâtiments du charbonnage. Il a été conçu en « cité idéale » au tout début de la révolution industrielle sur le continent européen.
Actuellement, le Grand-Hornu est un lieu dédié à la création contemporaine et au design.

**Le charbonnage du Bois du Cazier**
Cette exploitation minière datant du XIXe siècle est tristement célèbre pour la catastrophe minière du 8 août 1956, ayant fait 262 victimes.
Actuellement, il est devenu un lieu de mémoire dédié aux catastrophes minières, et plus largement au travail de mineur.
Il comprend de nombreux éléments techniques et industriels permettant une compréhension de l'ensemble du système d'exploitation minière.

**Le charbonnage et la cité ouvrière du Bois-du-Luc**
Ce charbonnage est l'un des plus anciens d'Europe, remontant à la fin du XVIIe siècle mais sa cité ouvrière, construite en 1838, a été inspirée de celle du Grand-Hornu. Les bâtiments comprenaient un ensemble d'ateliers et les bureaux des charbonnages ; ils accueillent aujourd'hui un écomusée et un musée de la mine.
Bois-du-Luc comprend notamment de nombreux vestiges techniques propres à l'histoire des charbonnages tel le châssis à molette.

**Le charbonnage de Blegny-Mine**
Les premières fosses datent de 1779. Il fut connu par le puits Marie (1849). Ce charbonnage, fermé en 1980, est l'une des quatre mines de charbon d'Europe dont les galeries souterraines sont accessibles aux visiteurs via le puits d'origine.
Situées à -30 et -60 mètres, elles permettent une découverte complète du processus d'extraction du charbon.

La candidature commune de ces 4 charbonnages repose sur l'acceptation des critères de sélection 2 et 4 repris ci-dessus.

Tributaires des mêmes conditions géologiques, les 4 sites miniers majeurs de Wallonie couvrent la même tranche chronologique et se complètent thématiquement de manière à former un véritable polyptique. Cependant, chacun, empreint de sa propre singularité, contribue à l'universalité de l'ensemble mais également par couple, les 4 sites illustrent toutes les dimensions de l'aventure industrielle et charbonnière qui a profondément marqué la Wallonie.

Les sites du Bois du Cazier et de Blegny-mine forment le couple « travail ». Les aspects techniques des houilles sont en effet représentées : l'exploitation souterraine, les chevalements ou châssis à molette en métal ou béton, la recette, le triage-lavoir... La réalité concrète du travail est habilement illustrée à Blegny-mine où les anciens mineurs assurent encore les visites guidées dans les galeries et actionnent encore les machines (aspects très importants du patrimoine immatériel). Alors que la dureté et le danger des conditions de travail n'apparaissent nulle part mieux qu'au Bois du Cazier où 262 mineurs ont trouvé la mort le 8 août 1956.

Le Grand-Hornu (dont l'architecture néoclassique singulière en a fait un lieu d'exception à l'aube de la Révolution industrielle) et Bois-du-Luc, quant à eux, forment le couple « social » illustrant à travers l'architecture, les relations du pouvoir et l'organisation sociale selon le modèle du paternalisme.
Mais ils se distinguent néanmoins. Le Grand-Hornu est l'œuvre d'un seul homme, Henri De Gorge, se devant d'agir en « Bon père de famille » pour sa population ouvrière bien qu'adepte du libéralisme. Bois-du-Luc est davantage le fruit de plusieurs générations d'industriels mettant en pratique une idéologie paternaliste basée sur la religion catholique.

À travers ces quelques exemples, les 4 sites miniers témoignent d'un lieu précoce de diffusion des innovations techniques, sociales et urbaines de la Révolution industrielle.
Ils sont par ailleurs des lieux importants de l'inter-culturalité née de l'industrie de masse par la participation d'ouvriers venant de Belgique, d'Europe et d'Afrique.
Cependant la singularité et la complémentarité que leur a données cette valeur universelle tant appréciée par l'UNESCO n'ont pas disparu après la cessation des activités minières.

Actuellement, chacun développe une solution allant de la  création originale de centre de design ou de musée d'art contemporain (Grand-Hornu) à la création d'un musée de site ouvert à son environnement (Bois-du-Luc) en passant par un lieu de Mémoire (Bois du Cazier) et par la découverte de galeries souterraine (Blegny-mine).
Toutes ces reconversions assurent la pérennité des sites industriels ainsi que la valorisation de l'expérience wallonne passée, présente, future.

## PISTES À EXPLOITER EN CLASSE

**Organiser** un débat sur l'intérêt de la sauvegarde du patrimoine.
— Est-ce que tout mérite d'être sauvé ?
— Que doit-on conserver ? Ou pas ?
— Est-ce que la restauration de bâtiments ou d'objets est une bonne chose ?
— Si oui, comment doit-on restaurer ? À l'identique ?

**Étudier** un lieu abandonné près de votre école (histoire, architecture...) et réaliser un projet de sauvegarde, photos à l'appui.

**Rencontrer** des spécialistes de la restauration.

**Visiter** des lieux patrimoniaux.

**Demander** aux élèves de réaliser des exposés sur des sites protégés par l'UNESCO à travers le monde (histoire, architecture, tradition, folklore, classement et protection).

**Rechercher** auprès de membres des familles des élèves des traditions familiales, régionales... (recette de cuisine, fêtes...).

**Parler** d'écologie et prendre conscience des dangers pour la planète.
— Recyclage des déchets, utilisation des transports en commun
— Incidence de la pollution et du réchauffement climatique sur le patrimoine (fonte de la banquise par exemple)

## LIENS AVEC LES COMPÉTENCES DE L'ENSEIGNEMENT

**FRANÇAIS**

Compétences disciplinaires – Parler et écouter

— Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication
  - En pratiquant une écoute active (en posant des questions, en reformulant...)
— Élaborer des significations
  - Présenter le message et y réagir
— Utiliser et identifier les moyens non verbaux
  - Utiliser et identifier les interactions entre les éléments verbaux et les supports : schémas, objets, illustrations, tableaux...

**ÉDUCATION ARTISTIQUE**

Compétences transversales à exercer

— Se reconnaître dans sa culture et celles des autres
  - S'identifier et identifier l'autre dans ses modes d'expression, son art, son artisanat, son folklore...

**ÉVEIL : FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE COMPRENANT LA FORMATION À LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE**

Les savoir-faire communs aux deux disciplines

— Construire une démarche de recherche, c'est
  - Identifier un problème, le cerner et l'exprimer par la parole, le dessin
  - Distinguer ce qui est connu et ce qui reste à découvrir
— Rechercher l'information, c'est
  - Recourir à des sources adéquates et diversifiées : des personnes ressources, des traces du passé, d'autres éléments de son environnement, des médias (photos, bandes sonores), des instruments de travail, des supports multimédias...

Les savoir-faire et savoirs spécifiques à l'éveil et à la formation historique intégrant la vie économique et sociale

— Les savoir-faire
  - Utiliser des repères de temps... pour se situer soi-même et situer des faits dans le temps
  - Lire une trace du passé
    - o L'identifier et la classer en fonction de sa nature
    - o Déterminer son origine et la rattacher à un mode de vie
  - Exploiter des sources historiques
    - o Comparer : des documents de natures différentes traitant du même sujet

— Les savoirs
  - L'organisation du temps
    - o Situer des faits vécus par soi ou par des autres personnes
  - Le mode de vie des gens à une époque déterminée
    - o Identifier, comparer des aspects concrets du mode de vie dans nos régions
    - o Caractériser : activités et techniques - travail et vie en communauté.
  - L'évolution du mode de vie des gens
    - o Décrire l'évolution d'aspects concrets du mode de vie dans nos régions
  - La nature d'une trace du passé
    - o Identifier, classer des vestiges archéologiques, des documents iconographiques

Les savoir-faire et savoirs spécifiques à l'éveil et à la formation géographique intégrant la vie économique et sociale

— Les savoirs
  - Les composantes du paysage : identifier des aspects concrets relatifs à des éléments du paysage, à l'aménagement par l'homme et aux activités de ce dernier

# BIBLIOGRAPHIE


— AUDERIE Dominique, SOUCHIER Raphaël et VILAR Luc, *Le patrimoine mondial*, Éditions Presses Universitaires de France-PUF, 1998.
— BARTHELEMY Jean et MOUILLESEAUX Jean-Pierre, *Les jeunes et le patrimoine architectural*, Mardaga, 1990.
— BOSC Frédéric, *Raconte-moi... L'UNESCO*, Nouvelle Arche de Noé, 2001.
— CATTANEO Marco et TRIFONI Jasmina, *Les plus beaux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO*, Grund, 2020.
— DEDIEU Thierry, *Le caillou*, Seuil Jeunesse, 2016.
— DELACHAIR Elsa, *Il est une tradition : du tango au boulier, 60 traditions classées par l'Unesco*, La Martinière Jeunesse, 2021.
— GOVEN François, *Monumental Semestriel 1 : Le patrimoine industriel*, Éditions du Patri-moine CMN, 2015.
— IRVOAS-DANTEC Dominique et MOREL Fabienne, *C'est quoi le patrimoine ?*, Autrement Jeunesse, 2008.
— *Le grand atlas patrimoine mondial*, Éditions Atlas Unesco, 2016.
— LOPEZ Jean, *Raconte-moi... Le patrimoine mondial*, Nouvelle Arche de Noé, 2002.
— MATHIEU, *La reprise des monuments : Pratiques de la réutilisation en Europe aujourd'hui*, Le Moniteur, 2003.
— MOUTON Benjamin, *Sens et renaissances du patrimoine architectural*, Coédition Cendres/Cité de l'architecture, 2018.
— *Notre monde merveilleux*, Tectum Publisher, 2011.
— *Qu'est-ce que le patrimoine ?,* 12 vol. Série Campus UNESCO sur le patrimoine, 2021.
Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=SVX9NInPWok
— RENAULT Marie, *Raconte-moi... Le patrimoine vivant*, Nouvelle Arche de Noé, 2007.
— UNESCO, *Le patrimoine mondial de l'Unesco - votre guide complet vers les destinations les plus extraordinaires*, 7e éd., Éditions « Ouest-France », 2018.

**CID - centre d'innovation et de design au Grand-Hornu**
Site du Grand-Hornu
Rue Sainte-Louise 82
B-7301 Hornu

T : +32 (0)65 65 21 21
info.cid@grand-hornu.be

**cid-grand-hornu.be**
**facebook.com/cidgrandhornu**

**Responsable du service culturel**
Maryse Willems
T : +32 (0)65 61 38 79
maryse.willems@hainaut.be

**Service des animations culturelles**
T : +32 (0)65 61 38 72

**Service des réservations**
reservations@grand-hornu.be
T : +32 (0)65 61 39 02

**Heures d'ouverture**
Tous les jours de 10h à 18h, sauf le lundi.
Le Grand-Hornu est fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier.

**Tarifs**
— 2 € / élève
— 40 € pour une activité
— Gratuit pour les accompagnants
— Gratuit le 1er mercredi du mois

Afin de faire de cette rencontre un moment convivial et participatif, **nous souhaitons limiter le nombre d'enfants à 20 par groupe** (toujours avec un accompagnateur minimum).

N'hésitez pas à contacter le service des réservations qui vous conseillera au mieux pour l'organisation de votre visite.

## PARTENAIRES

L'a.s.b.l CID - centre d'innovation et de design au Grand-Hornu est subventionnée par la Province de Hainaut.
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles – secteur des arts plastiques.